



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce document contient des informations pratiques qui faciliteront votre séjour.

Le service de chirurgie ambulatoire se situe au 1er étage du bâtiment, il accueille les patients de 6 h 30 à 18 h, vous pourrez joindre l'équipe soignante au n°: 03 87 34 11 90.

Intervenants :

Le service de chirurgie ambulatoire est sous la responsabilité des chirurgiens orthopédistes et thoraciques. Ils travaillent en étroite collaboration avec les médecins anesthésistes.

Equipe soignante, composée d'infirmières et d'aides soignantes, elle assure votre prise en charge et vos soins de votre arrivée à votre départ du service.

Organisation du séjour

Le matin dès votre arrivée:



Vous serez accueilli par un soignant à l'heure du rendez-vous fixé par le chirurgien et confirmé par l'infirmière coordinatrice lors de la consultation d'anesthésie. En cas de modification de cet horaire de rendez vous, vous serez averti par téléphone la veille de votre hospitalisation.



Le respect de l'heure de mise à jeun est impérative :

(ni manger ni boire, ni chewing-gum ni bonbon, ni cigarettes)

De même, le respect des conseils d'hygiène préopératoire donnés lors de la consultation est essentiel à appliquer.

Vous devez venir sans maquillage, sans bijoux, sans verres de contact, sans vernis aux ongles ni aux pieds et ni aux mains, sans faux-ongles.

Il est important de vous munir :



- de votre traitement médicamenteux pour la journée si vous en avez un (diabète, hypertension...),
- du carnet de santé de votre enfant,
- de vos radiographies et autres résultats d'examens (bilan sanguins etc.),
- de tous les documents renseignés et signés qui vous ont été remis lors de la consultation (consentement éclairé, recommandations pré et post-opératoires, désignation de la personne de confiance etc.) donnés par le chirurgien et/ou le médecin anesthésiste et/ou l'infirmière coordinatrice.



Dès votre arrivée dans le service, l'infirmière vous donnera toutes les explications et informations relatives au déroulement de votre journée d'hospitalisation. Elle complètera avec vous votre dossier médical.



Pour les enfants (- 18 ans), l'admission ne peut être réalisée qu'en présence des parents ou du tuteur légal (autorisation d'opérer à compléter et à signer le jour même de l'admission).

Une préparation à l'intervention sera réalisée et les conseils d'hygiène à nouveau à appliquer rigoureusement (douche pré-opératoire, champ opératoire).

Retour dans votre Chambre



Après avis des médecins anesthésistes, vous serez réinstallé dans votre chambre à la fin de l'intervention chirurgicale. L'équipe soignante réalisera les soins adaptés et la surveillance nécessaire. Une collation vous sera servie sur prescription médicale dès que possible.

Vos proches pourront rester à vos côtés.

1. la sortie



Elle se fait sur avis médical après la visite du médecin anesthésiste et obligatoirement avec une personne accompagnante pour un patient adulte et deux personnes accompagnantes (dont l'un des deux parents) pour un enfant.

En cas de difficultés à vous mobiliser, un fauteuil roulant est mis à votre disposition, il vous suffit d'en faire la demande à un soignant.



2. informations pratiques

Pour tout besoin de document administratif (arrêt de travail, certificat médical....) la secrétaire située à l'entrée du service se tient à votre disposition.

Vos appréciations sur les conditions d'accueil et d'hospitalisation de jour sont importantes à nous transmettre par l'intermédiaire du questionnaire de satisfaction.

L'ensemble du personnel de chirurgie ambulatoire reste à votre disposition pour délivrer toute information supplémentaire qui se révélerait nécessaire et serait de nature à améliorer la qualité de votre accueil et de votre prise en charge.